

SEANCE DU 16 JUIN 2026

**OBJET : CONCLUSION DE SERVITUDE AVEC TE64 POUR ENFOUISSEMENT
DE LIGNE ELECTRIQUE DANS LE TREFONDS DE LA PARCELLE ZC 0085**

L'an deux mille vingt-six et le seize juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

Présents : BEHOTEGUY Maïder - DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève - DIRIBARNE Lionel - DIBON Odette - CELHAY Martine - DAGORRET Hervé - TOURATON Elisabeth - POUCE Thierry - EYHERABURU Mélanie - RIVAS Nicolas - YRIBARREN Maïana - WINDAK Pascal - HAGA Elisabeth - MAINARD Guy - FERRINI Catherine - MAILHARRANCIN Jean-Claude - THOMAS Patricia

Absent : BALADE Ramuntcho

Secrétaire de séance : Elisabeth HAGA

La Maire expose que dans le cadre des travaux réalisés par le Territoire d'Energie des Pyrénées-Atlantiques, une ligne de distribution électrique a été enfouie dans le tréfonds de la parcelle ZC 0085 (domaine privé de la Commune).

Pour mémoire, il s'agit de l'affaire BARDOS 24RE005 (renforcement des réseaux).

Afin que le Syndicat puisse préparer l'acte en la forme administrative, il est proposé au Conseil municipal d'accepter la servitude de passage de l'ouvrage électrique.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de la Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE que la parcelle cadastrée ZC 0085 soit grevée d'une servitude à titre gratuit, pour le passage de l'ouvrage souterrain précité ;

PRÉCISE que cette servitude sera formalisée par la signature d'un acte en la forme administrative à intervenir entre la Commune et le Territoire d'Energie des Pyrénées-Atlantiques ;

AUTORISE la Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.



La Maire,

Maïder BEHOTEGUY